

Lettres patentes
 Qui ordonnent la fabrication de
 Moutons d'or, de blancs, de ners &
 quarts, et de doubles, de ners &
 mailles y mentionnées

(Du 10. may 1417)

Charles par la grace de Dieu Roy
 de France a touz amez et fcauz les Grans
 Me. de nos moines et de nos dilacons
 de savoir nous faisons, que pour les tres
 grandes besoyns et affaires que nous
 avons apres en a boutinir tant pour
 redierter a notre adversaire d'Angleterre
 lequel s'efforce de venir en nostre
 Royaume a tres grande puissance
 Comme pour obvier a autres grands perils
 et inconviniens taites d'induir en
 nostre dit Royaume nous par grande
 et meure deliberation de nostre grand
 conseil avec plusieurs de nostre conseil et
 signage et autres e'eves et grands hommes

ayant connoissance en telles choses
pour nous ayder a supporter les
affaires au mains de griefs & charge
de notre dit Royaume peuple que
communement pourrons, a vous voulu et
ordonné voulons et ordonnons et vous
mandons par ces presentes que vous
faites faire et ouvrir par toutes
les monnoyes de notre Royaume
deniers dor fin appuez montons
a 20. Karats et ory que de
Karats de poids de quatrevingt
six deniers de poids au marc de
Paris lesquels auront cours pour
20. 1/2. la piece en faisant donner
aux changeurs et marchands pour
chaun marc dor fin 92^{te} tournois
80 deniers blancs appeller gros
ayant cours pour 20. 1/2. la piece a 8.
de roy argen le Roy a 6. 8.
de poids au marc de Paris, 80
autres deniers blancs ayant cours

pourroit la piece a 4^{es} de Roy argent
 Le Roy, a de six sols 8. de poids au
 marc, item petits deniers blancs ayant cours
 pour 3. 4. la piece a ladite Roy 8. de 18.
 quatuor. de poids au marc, item doubles
 deniers tournois ayant cours pour 2. la
 piece a 4^{es} de Roy argent Le Roy a
 de 6. 8. de poids au marc. item
 petits deniers parisis ayant cours pour
 vendre parisis la piece a 10. deniers
 maille de Roy argent Le Roy et de
 vingt sols de poids au marc de poids
 item petits deniers tournois ayant cours
 pour vendre tournois la piece a
 10. deniers maille de Roy argent Le
 Roy a de 26. de poids au
 marc, item petites mailles tournois
 ayant cours pour 10. mailles tournois
 la piece a vendre de Roy argent
 Le Roy a de 33. quatuor deniers de
 poids au marc en faisant
 donner aux Changeurs et Marchands
 de Chacun marc d'argent tant

Blanc comme noir huit livres
tournois, et en mettans en jelle
monnoye tant d'or comme d'argent
telle difference comme bon vous
semblera en faisans Orde sur l'ent.
prix permetre en ainsi que vous
verrez quil sera expedient de faire
pour notre profit, et avec ce faire
payer aux ouvriers et monnoyers
le salaire pour leur ouvrage et
monnoyage que vous verrez quil
sera adaire de faire, de ce faire
vous devons pouvoir et mandement
Special mandons et Commandons tous
nos justiciers officiers et subgetes que
vous en faisans les choses dessus
Circoustances et dependance obissance
et l'execution diligemment. Donné a
Paris Le 10 may l'an de Grace
1417. signé par le Roy en son grand
Conseil